

( **NOUVEAUX**  
*Débats*

*Gérard Grunberg et Florence Haegel*

# LA FRANCE VERS --- LE BIPARTISME ?

La présidentialisation du PS et de l'UMP



SCIENCES PO  
LES PRESSES

# LA FRANCE VERS LE BIPARTISME ?

---

*Gérard Grunberg et Florence Haegel*

# LA FRANCE VERS LE BIPARTISME ?

---

La présidentialisation du PS et de l'UMP

NOUVEAUX  
*Débats*

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours des Services de documentation de la FNSP)

La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP / Gérard Grunberg et Florence Haegel. – Paris : Presses de Sciences Po, 2007. ISBN 978-2-7246-1010-9

RAMEAU :

- Partis politiques : France : 1990-....
- Pratiques politiques : France : 1990-....
- Bipartisme : France : Prévision
- Parti socialiste (France) : 1990-....
- Union pour un mouvement populaire (France)
- Présidents : France : Elections (2007)

DEWEY :

- 324.2 : Partis politiques

Public concerné : Public motivé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous appelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

# Sommaire

---

<i>Introduction</i>	7
<i>Chapitre 1</i>	
<b>LA DYNAMIQUE DU SYSTÈME PARTISAN</b>	11
L'impact des logiques institutionnelles	13
Vers un bipartisme ?	20
<i>Chapitre 2</i>	
<b>LA DYNAMIQUE DES ORGANISATIONS</b>	43
La place des adhérents	46
Le pluralisme interne	63
<i>Chapitre 3</i>	
<b>LA DYNAMIQUE DE L'OFFRE POLITIQUE</b>	79
La production d'autorité politique	81
Activation, redéfinition et brouillage des clivages	95
<i>Conclusion</i>	119

# Introduction

La campagne présidentielle de 2007 est marquée par une personnalisation particulièrement affirmée et par le rôle central joué par les sondages, relayés par les médias. Aussi n'est-il pas étonnant que le thème de la « démocratie d'opinion » soit revenu en force dans les commentaires. Les partis politiques, et notamment les deux principaux, l'Union pour un mouvement populaire (UMP) et le Parti socialiste (PS), ne sont apparus qu'en fond de décor, comme s'ils n'étaient pas – ou plus – des acteurs de premier plan dans le duel entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal. Il ne fait pas de doute que l'élection présidentielle s'est transformée au fil du temps et que celle de 2007 a introduit son lot de modifications. Pour autant, il serait faux de croire que les partis politiques ne jouent dans cette consultation qu'un rôle secondaire.

Notre thèse, apparemment paradoxale, est que le rôle des partis dans les élections présidentielles n'a fait que s'accroître au cours de la Cinquième République, même s'il – ou parce qu'il – s'est considérablement transformé. Les deux principaux candidats, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy, ceux qui ont les plus grandes chances de parvenir au second tour de l'élection présidentielle, sont issus et ont été désignés par les deux principaux partis français. En effet, l'UMP et le PS ont su se transformer pour s'adapter à la donne institutionnelle qui fait de l'élection présidentielle l'élection centrale dans le fonctionnement du système politique. En retour, cette capacité à s'adapter leur a permis de devenir les deux partis dominants. Ces « grands partis » qui dominent à l'échelle législative et tentent de contrôler l'élection présidentielle sont-ils différents des autres ? Et plus largement, en quoi leur comparaison permet-elle de comprendre les transformations en cours dans le système politique français ? Telles sont les questions qui vont nous servir de fil conducteur. Commencer à y répondre exige de

cerner les dynamiques du système partisan français, du PS et de l'UMP en tant qu'organisations, mais également celles de l'offre politique que ces partis contribuent à fabriquer.

Le système politique français est marqué par le caractère hybride des institutions de la Cinquième République, mêlant logique présidentielle et parlementaire, et par une fragmentation historique du système partisan. À des rythmes différents, des transformations, à gauche et à droite, ont conduit à la double domination du PS et de l'UMP. Quels sont les ressorts de cette domination établie, quoique menacée par le Front national (FN) et peut-être, plus récemment, par l'Union pour la démocratie française (UDF) ? Elle résulte de leur capacité à s'imposer dans leur camp, à trouver des alliés, à se placer au cœur des coalitions et à y prendre l'ascendant. Mais elle tient également à leur effort d'adaptation à l'élection présidentielle puis de contrôle de celle-ci. Ne doit-on pas alors mettre sérieusement à l'épreuve l'hypothèse d'une évolution du système de partis vers un bipartisme imparfait ?

Au niveau des organisations, quels seraient alors les effets de cette éventuelle tendance au bipartisme ? Ces deux partis obéissent-ils à des dynamiques organisationnelles de même nature ? L'homologie de position les conduit-elle à une forme de convergence ? Les deux partis ont évolué sous la pression des facteurs et des changements institutionnels, et particulièrement de l'importance croissante de l'élection présidentielle. En élaborant des modalités de désignation de leurs candidats par leurs adhérents, ils ont introduit un dispositif, celui qu'on appelle de manière abusive si l'on a en tête le modèle américain, de primaires, jusqu'ici étranger au système politique français. En engageant des opérations massives et électroniques de recrutement de nouveaux adhérents, ils se sont impliqués dans un mouvement de mutation du lien d'adhésion. Les deux dynamiques sont indissociables et ont mêlé un effort de démocratisation interne, si l'on désigne par ce terme le fait de donner du pouvoir aux adhérents, et une tendance à la valorisation des électeurs, visible à travers l'usage des sondages. La transformation passe, comme souvent, par l'hybridation : entre contrôle (par les membres) et perméabilité (aux électeurs).

Enfin, l'homologie de position dans le système partisan et la convergence imparfaite des organisations débouchent-elles sur un même type d'offre politique ? Comment s'établissent les relations des candidats avec leurs partis respectifs ? Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy incarnent-ils le même type d'autorité politique ? Selon quel processus se réalise l'ajustement entre les programmes des partis et les discours et propositions des candidats ? Entre légitimité partisane et légitimité extra-partisane, assise sur des sondages favorables, entre maîtrise et contournement du parti, la relation de chacun des candidats à son parti n'est pas la même. Par ailleurs, la campagne fournit son lot de chassés-croisés thématiques, d'écarts personnels et d'incursions sur le terrain de l'adversaire. Aussi, la tendance au bipartisme, qui d'une certaine manière accentue les antagonismes, n'opérerait-elle pas en même temps un certain brouillage des clivages ?



# Chapitre 1

## La dynamique du système partisan

---

Afin de saisir les transformations du PS et de l'UMP, il est nécessaire de commencer notre analyse en considérant la place qu'ils occupent dans le système partisan. Selon la définition la plus simple, le système partisan est l'ensemble des relations et des interactions qui se nouent entre les partis dans un système politique donné. La notion renvoie d'abord à l'idée que les relations entre les partis sont structurées et interdépendantes. En effet, si les partis font système, c'est qu'il existe entre eux des liens d'interdépendance. Par conséquent, la modification d'un élément du système en affecte l'ensemble. La notion implique également l'idée que tous les partis n'occupent pas la même place : il existe des positions différentes qui supposent des relations spécifiques avec les autres. Deux principaux critères pour qualifier et comparer les systèmes partisans sont généralement pris en compte : le nombre de partis et le type de relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres. S'agissant du premier critère, on a coutume d'opposer, de manière assez simplifiée, le bipartisme et le multipartisme. Quant au deuxième critère retenu, les relations interpartisanes, elles sont généralement appréhendées à partir de la question des coalitions. La distinction entre bipartisme et multipartisme, qui semble aller de soi, apparaît à l'examen bien moins évidente qu'il n'y paraît dans la mesure où le bipartisme, entendu comme un système ne comportant que deux partis politiques, n'existe pas à proprement parler. Au Royaume-Uni, d'autres partis que les partis conservateur et travailliste interviennent dans la compétition électorale ; aux États-Unis, la réalité du bipartisme à l'échelle fédérale masque une variété de formes organisationnelles à l'échelle des États. Autrement dit, le simple critère du nombre

de partis n'est pas véritablement pertinent. S'agissant du deuxième critère, celui portant sur les relations entre partis, Giovanni Sartori<sup>1</sup> a souligné l'importance de la possibilité (ou de la volonté) de construire ou de participer à une coalition. Cet enjeu concerne les systèmes formés par plusieurs partis, car dans un système strictement bipartisan, les deux partis sont, par construction, en concurrence directe et la compétition prend la forme d'un jeu à somme nulle : ce que gagne l'un, l'autre le perd. Dans les autres cas, les partis entretiennent entre eux des relations où se mêlent compétition et coopération. Bien évidemment, les partis sont tous en compétition. Intégrer un parti dans une alliance, c'est à la fois élargir sa coalition pour gagner et parier sur l'affaiblissement de son allié. Par exemple, la stratégie d'union de la gauche, de 1972 à 1977, n'a aucunement réduit les fortes relations de concurrence entre socialistes et communistes et relevait bien de ce calcul.

La question des alliances a été érigée en critère de distinction des partis dans la mesure où certains partis sont au cœur des systèmes d'alliances, d'autres n'y entrent pas. Des différences institutionnelles et idéologiques sont au fondement de cette capacité à nouer des alliances. Parmi les contraintes institutionnelles, les règles du jeu, autrement dit les modes de scrutin, sont des variables essentielles. Mais des contraintes idéologiques interviennent également, en particulier, la distance idéologique entre les partis et ce que l'on appelle le degré de polarisation du système partisan. Dès lors, certains partis se placent ou sont placés en dehors du jeu des coalitions. En France, le FN, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) ou Lutte ouvrière (LO) entrent dans ce cas : la notion de « parti anti-système » a été forgée pour ce type de partis par Giovanni Sartori, qui soulignait bien que cette notion ne devait pas être utilisée pour classer, une fois pour toutes, une organisation. En effet, il ne s'agit pas de considérer qu'une organisation est, par essence et pour toujours, un parti anti-système, mais seulement

---

1. *Giovanni Sartori, Parties and Party Systems. A Framework for Analysis, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.*